Zeitschrift: Rapport de la Direction et du Conseil d'Administration du Chemin de

Fer du Gothard

Herausgeber: Gotthardbahn-Gesellschaft Luzern

Band: 33 (1904)

Rubrik: Questions diverses d'ordre général

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

4. Sections de ligne à double voie.

		Longueurs	
		de construction	d'exploitation
Immensee-Brunnen	7	20 650 mètres	20 268 mètres
Fluelen-Giubiasco		122 236 mètres	121 743 mètres
	Total	142 886 mètres	142 011 mètres
En º/o de la longueur totale du réseau		52,4	51,6

Au 31 décembre 1904, 305 actionnaires, détenteurs de 61 777 actions, étaient inscrits au registre des actions; en regard des chiffres respectifs de l'an dernier il y a donc augmentation de 1 449 actions.

II. Questions diverses d'ordre général.

- 1º Dans notre dernier rapport de gestion nous disions que les experts nommés par le Tribunal fédéral pour le procès relatif au fonds de renouvellement avaient demandé un complément d'enquête sur plusieurs points. Ces travaux, qui nous ont fortement occupés un certain temps, sont maintenant probablement terminés, de façon qu'on peut s'attendre à ce que les experts déposent leurs conclusions.
- 2º Le 30 avril 1904 est expirée la période décennale qui sert de base au calcul du prix de rachat de notre réseau. La transmission à l'autorité compétente des dernières justifications du produit net pour les mois de janvier à avril 1904 tombe toutefois dans l'exercice 1905.

3. Organes de la Compagnie.

L'organisation de l'administration générale n'a subi aucun changement durant l'exercice écoulé. Quant à l'état du personnel des organes sociaux, nous avons à rappeler les opérations auxquelles les actionnaires ont procédé dans leur assemblée générale du 25 juin:

- 1º Election d'administrateurs pour la durée d'un nouveau mandat, soit jusqu'à la dissolution de la Compagnie, au cas où elle interviendrait auparavant; il s'agissait des administrateurs sortant le 30 juin 1904; tous ont été réélus; ce sont MM. Abegg-Arter, président de la Société de crédit suisse (Zurich), Roman Abt, ingénieur (Lucerne). David Cahn-Speyer (Vienne), le colonel Hammer, ancien conseiller fédéral (Soleure), Isler, président du Conseil des Etats (Aarau), Clemente Maraini, ingénieur (Rome), Moser-Ott, conseiller d'État (Schaffhouse), A. Salomonsohn, membre du conseil de surveillance de la Société d'escompte (Berlin), Rudolf Sarasin, père (Bâle), et le Dr R. Temme, avocat (Bâle).
- 2º Election de Mr l'avocat *Tommaso Pagnamenta* (Bellinzona) en remplacement de feu Mr Filippo Bonzanigo, pour le reste du mandat de ce dernier, c'est-à-dire jusqu'au 30 juin 1907.
- 3º Réélection de Mr l'ingénieur Roman Abt (Lucerne) président du Conseil d'administration, avec mandat jusqu'au 30 juin 1907.